



Réorganisation de l'OLAF

Aide de U4U

[EN Version herebelow](#)

Chers collègues,

La réorganisation de l'OLAF était terminée avant les vacances d'été et l'Office se dirige - à condition que COVID 19 le permette - vers sa vitesse de croisière.

U4U a été présent et disponible depuis le début de la réorganisation pour assurer un certain équilibre et que l'intérêt de l'ensemble du personnel de l'OLAF ait été pris en compte. Nous avons organisé plusieurs réunions avec le personnel de l'OLAF et nous nous sommes mis à la disposition de la Direction-Générale pour veiller à ce que le personnel soit correctement représenté en cas de besoin.

À cette fin, le DG de l'OLAF a veillé à ce que les syndicats soient présents dans les salles d'écoute si une solution gagnant-gagnant ne devait pas être trouvée dans les réunions bilatérales avec le personnel. Il n'a pas été nécessaire d'activer cette procédure car aucun membre du personnel de l'OLAF ne l'a formellement réclamée. Il s'agit d'un premier signe que la réorganisation a été réalisée de manière convenable.

Mais il arrive parfois que des problèmes de casting surviennent après un certain temps, lorsqu'il faut atteindre la vitesse de croisière et que l'encadrement cherche à maximiser l'efficacité de la nouvelle structure. C'est pourquoi le DG de l'OLAF a convenu avec les représentants du personnel lors de la réunion informative d'une clause de correction ou de révision à utiliser sur une base ad hoc.

Ce mécanisme doit être déclenché à la demande du membre du personnel concerné et avec le soutien de ses représentants du personnel. À cette fin, nous lançons un large appel à l'ensemble du personnel de l'Office, avant de rencontrer le Directeur général pour activer, le cas échéant, une telle clause de révision avant la fin de l'année.

Tout le personnel de l'OLAF est concerné et peut prendre rendez-vous via REP-PERS-OSP-U4U@ec.europa.eu en précisant dans l'objet du message « OLAF »

La confidentialité est assurée, vous serez reçus, si nécessaire, en personne dans les locaux de U4U pour établir la marche à suivre dans votre cas particulier.

Georges Vlandas

Dear colleagues,

OLAF reorganisation was over before the summer break and the Office is leading to – provided COVID 19 allows so- its cruising speed.

U4U has been present and available since the beginning of the reorganisation to ensure a certain balance and that the interest of all OLAF's staff have been taken into account. We organised several meetings with OLAF staff and we rendered ourselves available to the Office to ensure that staff was properly represented in case of need.

To such end, the Director-General of OLAF ensured that the Unions would be present in the hearing chambers if a win-win solution was not to be found in bilateral meetings with the staff. It has not been needed to activate this procedure **as no single member of OLAF's staff has formally claimed it**. This is a first sign that the reorganisation has been dealt conveniently.

But sometimes casting issues arrive after a while, when the cruising speed is to be reached and the managers are looking into maximise the efficiency of the new structure. This is why the Director-General of OLAF agreed with staff representatives, in a meeting held at OLAF, on a corrective or revision clause to be used on ad hoc basis.

Such mechanism is to be triggered upon request of the staff member affected and with the support of her/his staff representatives. To that end, we are launching a wide call to all the Office's staff, before we meet the Director-General to activate, the need may raise, such a revision clause before the end of the year.

All OLAF staff is concerned and can take an appointment via REP-PERS-OSP-U4U@ec.europa.eu specifying in the subject of the message 'OLAF'

Confidentiality is ensured, you will be received, if needed in person, at the Union's premises to establish the way forward in your particular case.

Georges Vlandas

24/09/2020